



Les politiques de mobilité post-Covid
25 mars 2024 – 14h30 – Auditorium de l’Humathèque (Campus Condorcet)

Atelier Professionnel MAMA (CNRS- UMR Géographie-cités)
Master Urbanisme – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Partenaire de l’atelier : Association TDIE (<https://tdie.eu>)

Cet atelier du Master Urbanisme de l’Université Paris 1 s’inscrit dans le cadre du programme *Monde d’Avant Monde d’Après* (MAMA, 2021-2024) financé par l’institut des sciences humaines et sociales du CNRS. Il porte sur l’évolution des politiques de mobilités avant et après la pandémie de Covid-19 dans le cadre de travaux menés par l’UMR Géographie-cités. Il repose sur un partenariat avec l’association TDIE, association pluraliste qui rassemble professionnels et acteurs publics du monde des transports pour faciliter une réflexion collective sur les questions de financement, de planification et d’évaluation des politiques de transport et de mobilité. L’association TDIE propose des analyses des enjeux de ces politiques publiques pour éclairer les débats notamment en période électorale (présidentielle, régionale, municipale européenne). La question de la gouvernance des compétences transport et mobilité des collectivités territoriales et l’efficacité des politiques territoriales de mobilité fondées sur l’objet de transition écologique font l’objet d’un groupe de travail spécifique du Conseil scientifique de TDIE. L’atelier repose donc sur une articulation entre la réflexion portée par TDIE (gouvernance des mobilités) et celle menée au sein du projet MAMA (vers une redéfinition des politiques de mobilité post-Covid ?).

Le cahier des charges de l’atelier est structuré autour d’une analyse de l’évolution des agendas, outils et projets des politiques de mobilité urbaine en France depuis la pandémie. La première partie de l’atelier (novembre-décembre) a reposé sur la production d’un panorama de l’évolution des politiques de mobilité (des personnes et des biens). A partir d’une analyse « en chambre » des politiques régionales, départementales, intercommunales et communales, l’objectif de ce panorama était de caractériser l’évolution des Autorités Organisatrices de la Mobilité (leurs périmètres, leurs compétences, leurs politiques) depuis 2019 (loi LOM). Un focus spécifique sur les évolutions liées à la pandémie a été assumé (en quoi la crise du Covid amène (ou non) à une redéfinition des politiques de mobilité ?). Cette partie a mobilisé des travaux existants (TDIE, CEREMA, MAMA...) avec pour objectif d’en proposer une synthèse. La deuxième partie de l’atelier (janvier-mars) a impliqué un travail d’enquête sur des terrains spécifiques (Région Hauts-de-France et Région AURA) permettant de préciser les politiques en cours à différentes échelles à partir de différents dispositifs de politiques publiques récents engageant plusieurs collectivités (mobilité active, régulation automobile, transport collectif, nouvelle mobilité, régulation logistique...). L’enquête a permis de questionner les compétences des collectivités (et leurs outils) à l’aune des enjeux sociaux, économiques et écologiques post-pandémie. Deux documents ont été produits : une synthèse (panorama) de l’évolution des politiques de mobilité, un rapport final présentant l’enquête de terrain menée. Ces résultats seront présentés et discutés le 25 mars 2024 à 14h30 à l’auditorium de l’Humathèque (campus Condorcet)